Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR - TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES

ÉPREUVE E6 : ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

Coefficient : 7 : U61, coefficient 2 ; U62, coefficient 5 **Durée : 240 minutes**

Matériel autorisé : **Aucune calculatrice n'est requise pour ces épreuves orales.**

Le sujet comporte **6 pages** numérotées de 1/6 à 6/6. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le candidat présente les documents et supports liés à ses activités professionnelles et à son projet, selon les modalités définies par le règlement d'examen. Aucun sujet écrit ni document technique commun n'est fourni pour remplacer ces supports.

DOSSIER SUJET

ÉPREUVE ORALE : ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL ET PROJET : ENTREPRISE ET ORGANISME D'ACCUEIL INDIQUÉS DANS LES DOCUMENTS PROFESSIONNELS DU CANDIDAT

L'épreuve E6 est une épreuve orale composée de deux sous-épreuves distinctes. En U61, le candidat rend compte d'activités réalisées en milieu professionnel. En U62, il présente et défend un projet conduit dans le cadre de sa formation. Les activités, le contexte de l'entreprise, les matériels concernés et les données propres au projet sont ceux des documents professionnels présentés par le candidat.

Le candidat veille à distinguer les faits observés, les données mesurées, les hypothèses retenues et les résultats obtenus. Il justifie ses choix techniques, explicite les contraintes de sécurité et de réglementation pertinentes et répond aux questions de la commission à partir de son expérience et de ses supports.

Durées réglementaires : U61, 30 minutes ; U62, 1 heure. Le barème ci-dessous exprime une répartition de lecture sur 20 points respectant la pondération des coefficients 2 et 5 ; il ne remplace pas les modalités réglementaires d'évaluation des deux unités.

U61 : Activités en milieu professionnel (5,7 points)

Analyse et communication des activités professionnelles

Durée de l'épreuve : 30 minutes. À partir de ses activités en milieu professionnel et des éléments qu'il présente, le candidat situe l'entreprise et son activité, décrit les situations professionnelles rencontrées et explicite sa contribution personnelle. Il répond aux questions de la commission en s'appuyant sur des éléments précis de son expérience.

Repères pour l'examen des activités professionnelles

Domaine examiné	Éléments à présenter et à justifier
Contexte professionnel	Entreprise, service, clientèle, matériels et organisation du travail
Activités réalisées	Situation de départ, tâches confiées, moyens mobilisés et rôle personnel
Analyse professionnelle	Choix effectués, contraintes rencontrées, contrôles réalisés et résultats
Communication	Vocabulaire professionnel, précision des réponses et prise en compte des questions

La commission apprécie les éléments exposés par le candidat au regard de ses activités et des pièces qu'il présente.

1.1 (1,2 point) Présentez l'entreprise ou l'organisme d'accueil, son activité, son organisation et les catégories de matériels ou de services en lien avec les activités que vous avez réalisées.

1.2 (1,8 point) Décrivez une situation professionnelle représentative. Précisez le besoin initial, les informations recueillies, votre rôle personnel, les opérations conduites et les moyens ou matériels utilisés.

1.3 (1,7 point) Justifiez les choix effectués dans cette situation. Présentez les contrôles ou mesures réalisés, les résultats obtenus, les limites éventuelles et les suites données. Distinguez clairement votre contribution de celle des autres intervenants.

1.4 (1 point) Répondez aux questions de la commission en reliant votre analyse aux exigences de qualité, de sécurité, de réglementation et de relation avec le client qui s'appliquent effectivement à la situation présentée.

U62 : Projet (14,3 points)

Conduite, analyse et présentation d'un projet professionnel

Durée de l'épreuve : 1 heure. Le candidat présente le projet qu'il a conduit dans le cadre de sa formation, à partir de ses propres documents et données. Il expose le besoin, les objectifs, la démarche, les choix techniques, l'organisation, les résultats et le bilan. La commission interroge le candidat sur la cohérence de sa démarche, la validité de ses résultats et les suites envisageables.

Les calculs éventuels doivent être explicités avec les unités, les hypothèses et les données réellement issues du projet. Toute conclusion doit être reliée aux résultats présentés et à leurs limites.

Trame d'analyse du projet présenté

Étape	Informations à exposer
Besoin et objectifs	Demande initiale, bénéficiaire, contexte, objectifs et critères de réussite
Démarche	Étapes, ressources, calendrier, répartition des tâches et méthodes de suivi
Solutions et choix	Solutions étudiées, critères de comparaison, choix retenus et justifications
Résultats et bilan	Résultats vérifiables, écarts, limites, bilan et propositions de suite

Trame d'examen oral ; les données et résultats proviennent du projet du candidat.

2.1 (2 points) Exposez l'origine du projet, le besoin auquel il répond, les bénéficiaires concernés et les objectifs définis. Indiquez les critères observables permettant d'évaluer l'atteinte de ces objectifs.

2.2 (2,4 points) Présentez votre démarche de conduite du projet : principales étapes, calendrier, ressources mobilisées, acteurs associés et modalités de suivi. Expliquez comment vous avez traité les contraintes rencontrées.

2.3 (3,2 points) Analysez les solutions envisagées et justifiez la solution retenue à partir des critères de votre projet. Présentez les données utilisées et, lorsqu'il y a lieu, les calculs, hypothèses, unités et contrôles qui étayent vos choix.

2.4 (2,8 points) Présentez les résultats obtenus et confrontez-les aux objectifs et critères de réussite annoncés. Analysez les écarts éventuels et précisez les limites de vos résultats.

2.5 (2 points) Établissez le bilan du projet. Proposez, en les justifiant, des améliorations, des suites ou des conditions de déploiement adaptées au contexte présenté.

2.6 (1,9 point) Répondez aux questions de la commission en défendant vos choix avec précision, en distinguant les faits établis des hypothèses et en mobilisant un vocabulaire professionnel adapté.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CADRE DE L'ÉPREUVE E6

E6 est composée de deux sous-épreuves orales : U61, Activités en milieu professionnel, d'une durée de 30 minutes et de coefficient 2 ; U62, Projet, d'une durée de 1 heure et de coefficient 5. E6 n'est pas une épreuve écrite technique commune. Les situations, pièces professionnelles, données et résultats examinés dépendent des activités et du projet présentés par le candidat.

Composition réglementaire de l'épreuve

Sous-épreuve	Intitulé	Durée	Coefficient
U61	Activités en milieu professionnel	30 minutes	2
U62	Projet	1 heure	5

Durées et coefficients des unités constitutives de l'épreuve E6.

DT 2 : ÉLÉMENTS PROFESSIONNELS MOBILISABLES PAR LE CANDIDAT

Les éléments présentés sont ceux qui correspondent réellement aux activités et au projet du candidat. Selon le contexte, ils peuvent notamment comprendre des relevés, comptes rendus, schémas, plans, procédures, tableaux de mesures, résultats de calculs, documents de suivi ou supports de communication. Le candidat indique l'origine des données et précise les conditions dans lesquelles elles ont été recueillies.

Les exigences réglementaires ou normatives ne sont mobilisées que lorsqu'elles s'appliquent à la situation exposée. Le candidat en indique la référence pertinente et explique son incidence sur ses choix ou ses interventions.

Traçabilité des éléments présentés

Élément présenté	Origine à préciser	Lien avec l'analyse
Mesure ou relevé	Date, matériel, méthode et conditions de mesure	Résultat ou décision éclairée
Calcul ou comparaison	Données initiales, hypothèses et unités	Choix justifié ou vérification réalisée
Document technique ou réglementaire	Référence et domaine d'application	Exigence prise en compte

Repères pour situer les données et justifier leur utilisation durant l'oral.

DT 3 : PRINCIPES DE PRÉSENTATION ET DE JUSTIFICATION

Pour chaque situation ou décision discutée, le candidat s'efforce d'établir le lien entre le besoin, les informations disponibles, les choix réalisés, les contrôles effectués et les résultats constatés.

Les résultats chiffrés sont accompagnés de leurs unités et de leur méthode d'obtention. Les limites des données et les incertitudes pertinentes sont signalées.

La commission peut demander des précisions sur les décisions prises, les responsabilités du candidat, les moyens de prévention appliqués et les solutions alternatives envisagées. Les réponses sont rapportées au contexte réellement présenté.

Chaîne de justification professionnelle

Point de départ	Démarche	Vérification	Conclusion
Besoin ou problème	Données et choix	Contrôles et résultats	Bilan et suites

Repère méthodologique pour relier l'analyse aux résultats.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.